

La comptabilité BNC : Comment ça marche ?

PROGRAMME

La comptabilité BNC est une comptabilité de trésorerie, tenue selon la méthode recettes – dépenses.

Cette formation a pour objectif de vous familiariser avec les règles comptables et fiscales propres à l'activité libérale. Que votre comptabilité soit manuscrite, ou tenue au moyen d'un logiciel comptable, cette formation vous permettra d'acquérir les bases indispensables en matière de comptabilité.

Les obligations comptables :

- Nomenclature comptable des professions libérales
- Recettes-dépenses ou option créances et dettes
- Particularités relatives aux recettes
- Pièces justificatives de la comptabilité
- Conservation des documents comptables

Tenue du livre-journal des recettes et des dépenses :

- Enregistrement des recettes d'exploitation et des recettes « patrimoniales »
- Enregistrement des dépenses d'exploitation et des dépenses « patrimoniales »

- Dépenses mixtes et dépenses forfaitaires
- Apports et prélèvements personnels
- Clôture des comptes et le tableau de passage

Cas particuliers :

- La comptabilisation de la CSG
- La souscription d'un emprunt
- Régularisation des erreurs
- Incidences de la TVA
- Pluralité d'activités
- Récapitulation des écritures
- Exemples de tenue de livre-journal

TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle

Non-adhérent 90 €

Caution de 40 € (le chèque sera restitué à l'issue de la formation)

INTERVENANT(S)

Françoise KEIFLIN
Expert-comptable

PUBLIC 20 pers. max

Professionnels libéraux qui viennent récemment de démarrer leur activité

DATE(S)	DURÉE	HORAIRES	TYPE DE SESSION	LIEU DE LA SESSION
Lundi 18 sept. 2023	3 heures	de 14h00 à 17h00	PRÉSENTIEL	CPG - Strasbourg
Mardi 26 sept. 2023	3 heures	de 9h00 à 12h00	PRÉSENTIEL	CCI - Mulhouse